



HAL
open science

Démocratisation et violences urbaines en Afrique : les logiques d'acteurs

Abel Kouvouama

► **To cite this version:**

Abel Kouvouama. Démocratisation et violences urbaines en Afrique : les logiques d'acteurs. Colloque international Etat et acteurs émergents en Afrique, Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris), Nov 2000, Paris (France), France. <hal-05212017>

HAL Id: hal-05212017

<https://hal.science/hal-05212017v1>

Submitted on 16 Aug 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Colloque "Etat et acteurs émergents en Afrique"
(16-18 novembre 2000 - Paris, Maison des Sciences de l'Homme)

Démocratisation et violences urbaines en Afrique : les logiques d'acteurs

par

Abel KOUVOUAMA (Université de Picardie - Amiens)

Introduction

Au cours des dix dernières années, les conférences nationales n'ont cessé d'être à la mode, associées aux entreprises de transition politique et de démocratisation des sociétés africaines. Des expériences inédites de transfert de pouvoir et de modalités de succession politique ont vu le jour dans certains pays. De nouveaux acteurs issus de la société civile ont fait irruption sur la scène politique, la logique de leur production obéissant à des stratégies politiques, religieuses et ethniques complexes et variées. D'aucuns, à l'instar des bailleurs de fond ont tenu des discours en faveur d'une plus grande implication de la société civile, ceci sur fond d'un constat sévère de la déliquescence de l'Etat africain, de sa perte de légitimité et de son impuissance à assurer le rôle qui lui est traditionnellement dévolu. D'autres discours ont relevé l'ambivalence des situations contemporaines de l'Etat en Afrique dans ce que des analystes avertis désignent par la "privatisation des Etats" (Hibou : 1999) caractéristique d'une part, du processus d'émergence d'acteurs privés, de réseaux, de marchés, ainsi que du rôle accru des logiques économiques et financières; d'autre part, du processus de formation de l'Etat à travers les formes de négociation des rapports entre la sphère publique et la sphère privée. Or, la plupart de ces pays ont connu en même temps que leurs expériences d'invention et/ou de réinventions démocratiques, des périodes de troubles sociaux et de guerres civiles. Comme si l'entrée en démocratie, à l'instar de celle des indépendances des années 60, supposait toujours un prix à payer en vies humaines. De la République démocratique du Congo au Togo en passant par le Gabon, le Congo-brazzaville, la République Centrafricaine et le Tchad, en Guinée-Bissau, en Angola, au Burundi, au Rwanda, la plupart des sociétés sont soumises à l'épreuve de brusques et violentes mutations : les partis et autres groupements sociaux à caractère politique se dressent les uns contre les autres, s'affrontent continuellement à l'arme lourde en vue de la "privatisation" de l'Etat; la conscience nationalitaire et citoyenne s'étiole faisant place à des idéologies centrifuges. Rien d'étonnant alors à ce que dans un tel climat de crises politiques et de

précarité matérielle pour la majorité d'entre elles, les populations aient comme réflexe, après les premières heures d'enchantement des conférences nationales dans certains pays, le rejet ce qu'elles appellent dans un langage cru ou de dérision, le nouveau "mythe démocratique".

Tout en se démarquant de la thèse de la déliquescence de l'Etat en Afrique qui ne rend pas suffisamment compte des transformations internes du fait de la poussée des forces endogènes et des greffes exogènes, on inclinerait davantage pour celle de son inachèvement dont le processus s'accompagne d'une reconfiguration de l'Etat en Afrique dans un contexte national et international très mouvementé, fait de contraintes et d'opportunité.

On voudrait dans cette réflexion sur les expériences de démocratisation, à partir de la conférence nationale du Congo-Brazzaville, poser en hypothèse que ce mode de régulation et de légitimation politiques est, à bien des égards, constitutif de la modernité politique africaine, où la refondation de l'être-ensemble passe par l'usage de toutes les ressources langagières, matérielles et symboliques n'excluant pas la violence . En donnant ici à la notion de démocratisation le sens que lui en donne Mamadou Diouf comme "*le procès par lequel tente de s'établir un mode de gouvernement proposant aux citoyens des possibilités de contester les choix politiques et de participer de manière effective à la vie politique*" (Diouf : 1993). Mais la question est de savoir en quoi ces entreprises de démocratisation de la société impliquant parfois le religieux dans l'espace public du politique peuvent-elles être constitutives d'une certaine modernité politique africaine ? Pour tenter d'y répondre, on avancera un certain nombre d'idées fondamentales en partant de quelques postulats théoriques.

1 - Considérations préliminaires

En posant un regard critique et distancié sur les conférences nationales, on peut y déceler à première vue cette contradiction : celles-ci inventeraient le désordre général pour produire de l'ordre politique d'une autre facture; ordre politique envisagé sous le signe paradoxal de la permanence et de la rupture. Il s'opère à partir de trois registres significatifs de la régulation politique. Le premier registre de la régulation du pouvoir est la *duplicité de l'acte politique* caractérisée à la fois par la portée novatrice de la dynamique de cette entreprise de démocratisation par la conférence nationale. Celle-ci a cherché à réaliser la difficile adéquation entre une volonté de rupture marquée par une logique de dénonciation des formes anciennes de gestion du pouvoir politique et une volonté de réconciliation dominée par la logique du pardon à l'endroit des dirigeants qui auraient reconnu leurs fautes. Le second registre a trait à *l'émergence de nouveaux acteurs* inexpérimentés issus de la "société civile" dans un champ politique où les logiques et

enjeux s'articulent à des contraintes transrégionales et mondiales. Le troisième registre concerne *l'imbrication du politique et du religieux* dans la refondation de la société politique. De plus, les "efforts" qu'auraient accompli les différents acteurs politiques, religieux et culturels pour réaliser une transition démocratique pacifique n'ont cependant pas empêché la multiplication des violences politiques, ethniques et de proximité; ce qui conduit à s'interroger sur le rôle d'autres facteurs et sur la complexité des situations locales dans les pays où les "sorties" des conférences nationales ont débouché sur des guerres civiles. La permanence des rapports clientélares dans le champ politique congolais, loin d'être un trait d'archaïsme, manifeste plutôt une certaine régularité constitutive de la perception de "modèles idéalisés", de logiques pratiques et symboliques des acteurs pour fonder leur légitimité dans l'Etat-nation. Ces rapports clientélares fondés sur les appartenances claniques, ethniques et géopolitiques s'inscrivent aussi dans la longue durée dans le champ politique, ce durant la période monopartisme politique de 1963 à 1991. En effet les luttes et rivalités politiques entre différentes fractions politiques de la classe dominante se déroulaient principalement dans un champ clos, celui du parti unique, d'abord au sein du Mouvement National de la Révolution (MNR), puis au sein du Parti Congolais du Travail (PCT). La seule référence à l'idéologie révolutionnaire, marxiste-léniniste, permettait de disqualifier d'autres fractions, soit pour "inconséquences idéologiques", soit pour manifestation de "tendance droitière et tribaliste".

2 - Les mises en scène du politique

La conférence nationale souveraine du Congo qui s'est tenue après celle du Bénin a duré cinq mois. C'est à la faveur des mouvements populaires que la conférence nationale du Congo fut convoquée par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le 25 février 1991 dans la grande salle du palais des congrès de Brazzaville, et en présence de 1100 délégués représentant les partis politiques, les syndicats de travailleurs, la société civile (ONG de développement, les Associations scientifiques et Sociétés savantes), les Confessions religieuses, les représentants des grands corps de l'Etat et les individualités politiques et administratives. Cette volonté de rupture et le mode d'appropriation de la légitimité politique en vue de l'instauration d'un Etat démocratique, passait donc par la tenue des Etats généraux de la Nation congolaise. Les premiers signes visibles de la quête politique du sens étaient d'une part, les modalités de prise individuelle et collective de la parole publique, ainsi que du respect de l'éthique de discussion ; d'autre part, les procédures d'énonciation de la vérité politique sous la conduite d'un fonctionnaire du sacré, Mgr Ernest Kombo, membre du clergé catholique et premier responsable du renouveau Charismatique. Pour baliser le cheminement du discours des sujets politiques et de ceux de la société civile, et garantir leur immunité dans la prise de parole publique pour dire la vérité, le premier acte de la Conférence nationale fut l'adoption du règlement intérieur et la proclamation de son caractère souverain.

Dans leurs rapports qui étaient lus et suivis simultanément à la radio et à la télévision, les différentes délégations devaient dresser un bilan de la situation politique, économique, sociale et culturelle, dans la dénonciation des biens mal acquis, des détournements des biens publics et des assassinats politiques. Par la suite, avec la constitution des différentes commissions dont celles sur les biens mal acquis et sur les assassinats politiques, les personnes entendues étaient tenues de dire la vérité sous serment. La plupart des membres des différentes commissions étaient des jeunes intellectuels (juristes, fonctionnaires des différents corps d'Etat et des universitaires). Dès les premiers jours, Mgr Kombo qui fut élu à l'unanimité président de la conférence nationale a cherché à canaliser la violence de la dénonciation politique dans un espace "pacifiant", selon le triptyque dénonciation - reconnaissance de ses fautes - recherche et acceptation du pardon collectif; tout ceci dans l'accomplissement des rituels symboliques et religieux puisés à la fois dans les cultures congolaises anciennes et dans la culture chrétienne. Ainsi le septième dimanche du début de la conférence nationale, Mgr Ernest Kombo invita à travers la radio et la télévision toute la population congolaise à nettoyer au même moment les cimetières et offrir des libations aux morts. Deuxième moment fort après cette cérémonie de nettoyage des cimetières, les délibérations seront interrompues un matin afin de permettre aux 1100 participants à la conférence nationale d'aller planter un arbre qui porterait son nom, dans un espace public baptisé "forêt de l'unité nationale". En incorporant symboliquement les morts dans le processus de reconstruction nationale, le fonctionnaire du sacré voulait préparer les individus, devant des "témoins invisibles mais présents", à accepter les discours de vérité politique qui devaient être prononcés les semaines qui suivaient avec le déballage des crimes politiques commis parmi lesquels ceux d'anciens Présidents de la République, Marien Ngouabi et Alphonse Massambat-Débat, ainsi que le Cardinal Emile Biayenda. Et l'arbre pouvait de la sorte symboliser à la fois la résurrection à travers la croix et le retour à la vie par le renouvellement des institutions politiques et des individus qui seraient élus après dans la salle pour assurer les nouvelles charges gouvernementales. Enfin, le troisième moment des rituels symboliques et religieux devait se dérouler lors de la cérémonie de clôture de la conférence nationale souveraine avec le rite de lavement des mains. Tous les participants y furent conviés, ainsi que le président de la République, Denis Sassou Nguesso resté en fonction autour de Mgr Kombo. La séance qui consistait à se laver les mains dans une fontaine, en signe d'absolution et de purification se déroula dans la cour même du palais des congrès à l'intérieur duquel s'était tenue la conférence nationale. Ce rite était supposé marquer la réconciliation nationale après ces cinq mois de discussions politiques parfois violentes.

La Conférence nationale souveraine a été dès le départ, ce haut lieu d'espérance des populations congolaises où devraient être jetées les bases de la démocratie pluraliste et les fondements d'un Etat de droit. Il s'est agi de tirer avantageusement les leçons de l'expérience de la gestion politique, économique, sociale et culturelle sous le système monopartite; de dégager de façon démocratique les responsabilités

collectives et individuelles afin d'éliminer toutes formes d'exclusion et de violences politiques dans le nouvel ordre politique à instaurer pour la période transitoire. C'est ce travail de réécriture symbolique d'un nouvel imaginaire social, c'est-à-dire de l'ensemble des représentations tels, la souveraineté populaire, l'Etat de droit, le respect de la dignité de la personne humaine - par delà les aspects matériels visibles du politique de l'économique et du culturel - que la Conférence nationale souveraine a entrepris de fixer dans la mémoire collective par l'adoption d'un Acte Fondamental dont le préambule, repris plus tard dans la Constitution adoptée le 15 Mars 1992 par référendum populaire. Mais cette réaffirmation des principes républicains ne résistera pas à la réalité de l'exercice du pouvoir dans cette atmosphère congolaise mouvementée faite de violence politique et ethnique (Kouvouama : 1997).

3 - Du principe d'énonciation de la vérité politique par la dénonciation du politique

La démarche par laquelle s'est inscrit ce processus de démocratisation de la vie politique, par la difficile adéquation entre une volonté de rupture marquée par un travail soutenu de dénonciation des anciennes gestions du pouvoir d'Etat, de condamnation des exécutions sommaires, l'acceptation de ses fautes et la demande du pardon sollicité par l'ancienne classe dirigeante suivie de l'échec de la sortie de la conférence nationale, rend aujourd'hui délicat l'analyse du phénomène. Dans cette entreprise de "pacification" de la société et de l'espace politique, face à la crise de confiance et de légitimité de l'ancienne classe politique, la recherche consensuelle d'un environnement de confiance dans le maintien d'un minimum d'espace public de discussion passait par la médiation d'un tiers, en l'occurrence, un fonctionnaire du sacré religieux. En procédant par la ritualisation du politique sous la forme de la logique de la dénonciation, puis du pardon et du consensus afin d'atteindre la vérité des faits politiques, la conférence nationale souveraine n'a pu réaliser pleinement ses ambitions collectives pour plusieurs raisons. On retiendra quelques-unes à titre heuristique. La première raison tient d'abord aux représentations de l'Etat et du pouvoir que se font les dirigeants politiques mis sur la sellette. Enoncer publiquement une vérité politique qui conduit à sa propre disqualification équivalait à une démarche suicidaire en tant sujet politique occupant un espace et un pouvoir donné dans le champ politique congolais.

En reprenant point par point les étapes suivies par les sujets réunis en corps de locutaires dans l'énonciation de la vérité en politique, on est frappé par cette mise en scène forte du politique. Parce qu'elle est appelée à être appréciée ou décriée, donc évaluée, l'action politique en tant qu'action publique renvoie non seulement à l'institution du sens révélatrice de la dimension particulière de l'existence humaine, mais également et surtout à l'exercice d'un pouvoir censé produire un sens nouveau qui a des conséquences directes sur la vie quotidienne des citoyens. Et l'acte qui a consisté à prendre parole à la

conférence nationale souveraine (considérée comme espace public de délibération, de la "palabre") pour reconnaître ses fautes avait ceci de paradoxal, qu'il faisait cohabiter le conflit, la dénonciation, le pluralisme et le consensus. Pour cela, la prise de parole individuelle impliquait de sa communication avec les autres sur le mode du dissensus, sa propre déchirure par sa mise en accusation devant le "tribunal" de la raison politique et éthique. Portant un jugement critique sur la situation d'alors, Patrice Yengo avance cette idée que " *La fin de la dictature d'un parti unique ne débouche pas automatiquement sur la démocratie. Au Congo, elle a donné lieu à la dictature des partisans du parti unique disséminés dans les différents partis régionaux où ils ont régénéré les bases de l'idéologie de la classe dirigeante Celle-ci a toujours ignoré le principe de la contradiction*".(Yengo : 1994). La recherche de la vérité en politique sur une période de 30 ans s'est heurtée, malgré les rituels politiques et religieux accomplis, au refus des acteurs impliqués de dire la vérité de leur politique. L'entreprise de " moralisation de la vie politique " congolaise, ainsi que les rituels de lavement collectifs des mains, de nettoyage des cimetières et de planting d'un arbre de la paix dans un espace vert baptisé " forêt de l'unité nationale " par les 1100 participants, n'ont pas permis d'atteindre la vérité recherchée, ni de pacifier dans la longue durée l'espace du politique.

La raison principale d'exacerbation des conflits entre les différents acteurs politiques congolais à partir de 1993, peut être appréhendée à travers la représentation que chacun d'eux se fait du pouvoir politique. En effet, lieu principal d'accumulation et d'enrichissement individuel ainsi que distribution clientéliste des ressources matérielles et financières, l'Etat est enjeu de lutte entre les groupes politiques pour son contrôle exclusif sur fond de rivalités ethno-régionales. Pourtant, les deux forces politiques qui sont en présence pendant la période de Transition de Juin 1991 à Août 1992, la Mouvance présidentielle et les Forces du Changement et de progrès (regroupant entre autres les nouveaux acteurs issus de la société civile) , portent déjà en elles les germes d'une violence politique dont le milieu urbain brazzavillois en sera le théâtre principal. Les élections municipales et législatives d'Avril 1992 seront gagnées par les partis politiques des deux camps qui miseront davantage sur un ancrage territorial et ethnique. Les élections présidentielles d'Août 1992 sont gagnées par Pascal Lissouba avec le soutien décisif de Denis Sassou-Nguesso et de son parti le Parti congolais du Travail (P.C.T.). Cependant l'accord électoral et de gouvernement signé entre le P.C.T. et l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (U.P.A.D.S.) le 11 Août est dénoncé par la suite par le P.C.T. qui s'est senti trahi par son partenaire qui ne lui a réservé que

trois postes ministériels sur les vingt-sept que contient le premier gouvernement du Premier Ministre Stéphane Bongho-Nouarra. Sans attendre le P.C.T. signe le 30 Septembre 1992 un accord avec l'Union pour le Renouveau Démocratique (U.R.D.) qui regroupe les partis de la nouvelle opposition au sein de l'Assemblée nationale; la conséquence immédiate est l'élection d'un membre du P.C.T. à la présidence de l'Assemblée nationale, entraînant ainsi un changement de majorité. Le 31 Octobre 1992, une motion de censure est votée contre le gouvernement Bongho-Nouarra et la nouvelle majorité demande la démission du Premier Ministre, conformément à la Constitution.. Mais le 18 Novembre 1992, le nouveau Président de la République, Pascal Lissouba refuse ce renversement de majorité et dissout l'Assemblée nationale. Depuis lors, du fait des luttes hégémoniques entre les différentes fractions de la classe politique, le Congo-Brazzaville est entré dans une longue phase d'instabilité, de crises politiques et de guerres civiles à répétition jusqu'en 1997. La tenue au mois de janvier 1998 après la victoire militaire de Sassou-Nguesso d'un forum sur la "réconciliation nationale, l'unité et la démocratie" n'a pas ramené la paix tant souhaitée par les citoyens, car une autre guerre civile embrasera une grande partie du territoire de décembre 1998 à décembre 1999. Les différents accords de paix signés en décembre 1999 entre les belligérants et leurs milices respectives sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ont conduit à la convocation d'une nouvelle rencontre dite de réconciliation nationale au cours de l'année 2001 et à l'adoption d'une nouvelle Constitution avec un régime présidentiel qui concentre les pouvoirs entre les mains du président de la République.

De manière générale, que faut-il retenir des conférences nationales ? Plusieurs analystes ont tenté de faire un bilan des conférences nationales en Afrique. Evoquant d'abord quelques unes avant d'en tirer les conclusions. Fabien Eboussi-Boulaga a été l'un des premiers à faire, dès 1993, le bilan des conférences nationales qui se sont déroulées entre 1990 et 1993 (Eboussi-Boulaga :1993). De la conférence nationale du Mali, il y souligne le travail d'innovation institutionnelle accompli, ainsi que sa valeur symbolique et rituelle dans la mesure où elle scellait la réconciliation du peuple avec son armée. Quant à celles du Niger et du Congo qui se sont caractérisées, dit-il, par leur durée spectaculaire et par la maigreur des résultats obtenus, il note néanmoins d'une part, l'audace politique des acteurs qui ont réussi à tenir en respect les forces hostiles, d'autre part l'autorité et la maîtrise de virtuose du prélat congolais Ernest Kombo, président du Présidium de la conférence nationale du Congo : "*Interminablement, avec un incroyable luxe de détails et une immense fascination, les congolais ont ressuscité un passé d'épouvante où l'assassinat politique fleurissait comme un mode ordinaire de gouverner et l'un des beaux-arts, où la dilapidation et l'appropriation du patrimoine et des biens publics ont reculé les bornes de l'inimaginable avec le plein essor de l'exploitation de la ressource pétrolière. Le règlement de comptes personnels, l'esprit de revanche tribale ont constamment menacé de disruption la grande palabre. La guerre civile, l'explosion*

incontrôlée étaient toujours à l'affût. Et ce fût avec surprise et soulagement qu'on parvint "miraculeusement" à la fin, "sans goutte de sang versée", dans l'euphorie d'une réconciliation apparente de tous avec tous."(Eboussi-Boulaga : 1993).

La conférence du Togo, quant à elle, a été marquée par de nombreux incidents : l'absence et la fausse sortie des membres du gouvernement, les témoignages bouleversants sur les crimes d'Eyadéma, le coup de force des militaires, la permanence et la réaffirmation d'un pouvoir discrédité. Celle du Zaïre est restée inachevée. Et la seule conférence qui, selon Eboussi Boulaga, a connu une incontestable réussite, tant ses résultats sont probants, est celle du Bénin. Conférence nationale inaugurale en son caractère souverain, elle a été exemplaire : *"Elle est l'illustration de la "transition démocratique", sans heurts et se couronnant des plus pures formes de la légalité qui confèrent une respectabilité "universelle".* Dans l'ensemble, Fabien Eboussi Boulaga retient deux idées centrales. Premièrement, la conférence nationale n'est pas une panacée, qu'elle ne sied pas à toutes les constitutions, à tous les organismes. Deuxièmement, elle n'est pas une potion magique, qui en un instant, guérit de tous les maux. Elle n'a pas été une recette miracle même pour le Bénin qui se débat encore avec ses problèmes les plus cruciaux, ceux de la vie quotidienne : *"Le recours à l'arrêt de tout, conclut-il, pour faire place aux histoires de souffrance, pour nommer l'innommable et en faire le point de départ de la reconstruction ou mieux de la fondation de la communauté politique, telle me paraît la révélation décisive de l'expérience de ces assises sans pareil. Il importe de l'exprimer dans toute sa force, d'en faire percevoir la portée universelle, afin d'en retirer des consignes méthodiques et des pratiques essentielles"*.(Eboussi-Boulaga : 1993).

Analysant de son côté les conférences nationales comme une des modalités nouvelles de transfert du pouvoir, Tessy Bakary distingue trois phases dans ce passage de l'autoritarisme à la démocratie. La première phase est celle de l'écroulement ou de l'érosion du régime autoritaire, (Bénin, Congo, Gabon, Mali, Niger, Tchad, Togo, Zaïre). La deuxième phase est celle de la construction démocratique, symbolisée surtout au niveau de leurs résultats, par les élections au Bénin, au Cap Vert et en Zambie, etc. La troisième phase est celle de la consolidation de la démocratie dans laquelle aucune démocratie naissante n'est encore véritablement engagée. Il fait tout de même deux observations générales : premièrement, dans la phase d'érosion des régimes autoritaires, la "conférence nationale souveraine", malgré son caractère spectaculaire qui se ramène à *"transformer des Présidents tout-puissants en inaugurateurs de chrysanthèmes, est beaucoup plus dans la logique des jeux politiques à somme nulle ou à somme négative antérieurs et, de ce fait, est plus marquée de continuité que de rupture comme on pourrait le penser à première vue"*(Bakary : 1999). Deuxièmement, le retour à une modalité ordinaire de transmission du pouvoir en démocratie devrait entraîner, en théorie, un certain nombre de conséquences positives, tels : la réduction ou la disparition des coups d'Etats militaires comme mode dominant; la

possibilité d'une limitation du nombre de mandats et la fin des présidences à vie officielles ou déguisées comme en Côte-d'Ivoire ou au Kenya; l'établissement d'une ligne de succession afin que le pouvoir ne soit jamais vacant ; l'application effective des dispositions constitutionnelles qui sont en général de deux ordres en démocratie, ceux de "l'héritier présomptif" et du "dauphin présumé", le premier paraissant "plus démocratique" que le second.

Concernant l'expérience de démocratisation vécue au Zaïre, Tshikala Kayembe Biaya évoque la rationalité politique dans la transition. Débutée le 24 avril 1990, *"La transition politique, pense-t-il, est une entreprise de longue haleine que le peuple zaïrois, au bout de 25 années de dictature, a fini par arracher au dictateur. Cet acquis n'a pu être consolidé par une pratique et une réflexion politiques conséquentes de la part des leaders politiques et des intellectuels. Ces derniers ont sacrifié les intérêts du peuple sur l'autel des leurs. Cependant, ajoute-t-il, la dynamique de la transition zaïrois a fini par instaurer une nouvelle rationalité politique qui est, en vérité, la poursuite des mêmes pratiques de gestion du pouvoir dictatorial et sa kleptocratie"*. (Biaya : 1999).

4 - Rationalité du politique et logique des pouvoirs

A quelles conditions les processus de démocratisation peuvent-ils devenir irréversibles ou comment rendre la démocratie pérenne dans un contexte de pauvreté absolue ? Cette interrogation, des philosophes africains se la sont posés lors de la rencontre de mars 1999 à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire). Une fois passé l'enthousiasme soulevé par les conférences nationales, l'heure est maintenant aux bilans. Le constat fait souligne l'absence de véritables transformations sociales. On en est resté à une "démocratie de basse intensité" selon la formule de Paulin Hountondji ; de plus, la démocratie ne saurait être réduite au multipartisme. Tshiamalenga Ntumba pousse la polémique plus loin en affirmant, à partir de l'idée d'érosion de la substance de la démocratie chère à Werner Peters, que *"la démocratie comme pouvoir du peuple par le peuple, pour le peuple est simplement une "Idée" au sens kantien, une métaphore hautement mobilisatrice, un fort système de "significations" quasiment sans "références"; puisque là où la majorité de la population boude les urnes, il ne reste de la démocratie strictement rien! Tout ce qu'il en reste, et c'est peut-être philosophiquement le plus important, c'est cet ensemble impressionnant de droits fondamentaux, humains et écologiques, c'est-à-dire divins, cosmiques et humains"*(Ntumba : 1999). De telle sorte que, s'inspirant de la tradition politique luba de la République Démocratique du Congo, il énonce cette idée que le pouvoir politique *"n'est pas une substance ou une chose ayant une origine, mais une procéduralité"*. Que le pouvoir politique serait un *"pouvoir procédural,*

argumentatif et dialogique assorti de tous les éléments constitutifs de la démocratie". Mais une telle idée privilégie dans le champ politique le seul niveau discursif et argumentatif, et ne tient pas compte des luttes et des rapports de forces objectifs entre les différents acteurs pour le monopole de l'exercice de la violence réelle et symbolique (Bourdieu : 1984). Mais sur le terrain des luttes, les faits parlent d'eux-mêmes au quotidien. La multiplication des grèves de travailleurs du public, du privé et des étudiants, du fait du non-paiement des salaires et de la bourse, a montré chaque jour le danger qui guette le processus d'invention démocratique, lorsque la majorité de la population vit dans le plus grand dénuement. La crise de l'Etat traduit-elle aussi la crise de légitimité des "intellectuels organiques" ?

Trois idées-forces peuvent être dégagées de l'analyse des expériences de conférence nationale en Afrique. La première consiste à appréhender d'abord les conférences nationales comme une tentative de résolution de la crise globale de la société. L'insertion contemporaine de la religion dans l'espace politique en fait un lieu de rencontre problématique de deux discours contraires: d'une part, celui de tolérance vis-à-vis de l'autre et d'autre part, celui de mobilisation du lien communautaire contre l'ennemi politique désigné. Dans la majorité des cas, si la médiation religieuse utilisée comme réintroduire l'éthique en politique a permis momentanément de pacifier l'espace du politique, elle n'a pas empêché la multiplication de la violence. Une violence aux dimensions multiples; puisque ces violences sont souvent organisées et administrées par des institutions et de véritables structures souterraines de l'économie politique des guerres à ramification régionale, voire internationale ; tout cela, à travers une série de normes et participant au niveau officiel à leur reproduction sur la grande et petite échelle. On assiste ainsi à une économie de la violence dirigée par et contre le proche, l'ennemi intérieur, une violence entre soi où les frontières des appartenances s'érigent en fractures belligènes. A côté de la violence protestataire dirigée contre l'Etat, de la violence terroriste d'Etat ou d'organisation politique, les "sorties" des conférences nationales ont vu apparaître d'autres modalités sociales, physiques et psychiques passer de la violence interactive et exacerbée dans un continuum tragique de violence émotionnelle, "irrationnelle", éruptive, colérique à la violence calculée, cynique, préméditée, programmée à travers la communication émeutière. La figure dominante est alors celle du milicien qui dénature la ville, et dont la seule possession d'arme de guerre le hisse au-dessus de toute loi. Il est l'acteur principal de la violence, quand bien même il n'en est toutefois pas l'instigateur principal.

La seconde idée, c'est de souligner la diversité des forces politiques, des trajectoires et des projets contradictoires. Par exemple, la conférence nationale du Congo a associé des partis politiques et leurs bras armés, des syndicats de travailleurs, la société civile (ONG de développement, les associations de femmes, de jeunes, les Associations scientifiques), les représentants des grands corps de l'Etat, les individualités politiques et administratives et les confessions religieuses. On est donc en face d'une

pluralité d'intérêts et de rationalités d'action propres aux forces politiques, ethniques et aux classes sociales dont l'issue des luttes est liée aux rapports de forces entre les groupes en compétition pour la conquête du pouvoir (Pourtier : 1998).

La troisième idée-force que l'on peut retenir de la Conférence nationale du Congo, c'est l'importance de la libération de la parole politique dans l'espace public. L'espace public est le lieu de l'universel et de l'égalité inconditionnelle par opposition à l'espace privé, lieu du particulier et l'intense partialité, qui se donne à voir et à vivre comme "*lieu des préférences, des prédilections et des singularités dans la reconnaissance et la promotion de l'humain*"(Eboussi-Boulaga : 1999). Analysant l'espace public de la palabre comme principe de légitimité immanent, comme lieu ordinaire érigé en espace signifiant, Jean-Godefroy Bidima souligne que la fonction de la palabre est de mettre en scène la délibération politique(Bidima : 1997). Comme "palabre politique", la conférence nationale participait comme principe structurant de l'espace du politique. Mais à la violence de la phrase devait succéder la violence des armes. En effet, la circulation des armes, de l'argent, les ressources et les combattants impliqués dans la guerre civile vont s'alimenter à des réseaux extérieurs aux territoires et sociétés en guerre.

Certes, la multiplication des conférences nationales a donné auprès du sens commun l'illusion d'une fin lente de la fièvre des coups d'Etat, et l'entrée irrémédiable en démocratisation (Diaw : 1994). Mais c'était aller vite en besogne, car les coups d'Etat sont toujours lésions sur le continent africain. Toutes les évocations sur les coups d'Etat ne sont pas vaines. Elles touchent à la question centrale du rapport entre la légalité constitutionnelle, la légitimité et de la succession politiques (Momar-Coumba Diop : 1999). Cependant, loin de les inscrire comme une singularité africaine, quoi qu'ils signalent une manière imprévisible parmi d'autres de produire du politique, ces irruptions brutales des militaires sur la scène politique posent la question du mode de règlement de l'alternance au pouvoir.

A ce propos, l'analyse des questions de transition politique et de démocratisation faite sous la direction de Momar-Coumba Diop et de Mamadou Diouf peut aider à une meilleure compréhension des institutions et des pratiques politiques en Afrique. La nouvelle conjoncture politique des conférences nationales les ont conduit à interroger la question du changements de leadership, et à analyser les rapports entre légitimité et légalité, entre la succession légale ou non et la question des aspirations démocratiques. Les analyses ont retenu plusieurs éléments intervenus dans les différentes mutations politiques, économiques et culturelles telles que : l'émergence de nouvelles forces politiques négociant pour certains leurs accès à l'Etat, ou aux sites de prédation ; le surgissement et la consolidation des dynamiques associatives, le renforcement du poids de l'informel, les effets dévastateurs des conflits empruntant leurs expressions au langage de l'ethnicité ; l'émergence de la figure terrifiante du chef de guerre, la multiplication des conflits dits de basse intensité, ainsi que des recompositions territoriales excessivement coûteuses en vies

humaines. A cela s'ajoutent, l'accélération des mouvements sociaux, la crise économique, la généralisation des politiques d'ajustement structurel, les pressions internationales, ouvrant la voie à une conjoncture inédite provoquant ainsi l'apparition de nouveaux enjeux. L'une des conclusions retenues place la conférence nationale, en tant que forme de transition politique constitue l'une des modalités particulières, et inédites de changement politique.

Au terme de cette réflexion, il est possible d'avancer cette idée, que démocratisation et violences sont les deux faces d'une même réalité, parce que toutes deux des productions sociales. La question qui se pose alors est celle des modalités de la régulation pour interroger les fondements de l'ordre, y compris celui que la violence elle-même semble parfois induire lorsque s'installe un système de guerre civile permanente. Si par la dialectique négative, on postulait cette idée que la violence est cette production sociale par où les acteurs politiques apprivoisent la puissance, et par où également s'expérimente la démocratisation, le problème crucial reste bien celui de la régulation et de la rationalisation de la violence physique désordonnée en violence maîtrisée, légale et symbolique.

Bibliographie de travail

- EBOUSSI-BOULAGA F. - 1993, *Les Conférences nationales en Afrique noire*, Paris, Karthala.
- BAZENGUISSA-GANGA R. - 1997, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala.
- BERNAULT F. - 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale*, Paris, Karthala.
- CHABAL P. et DALOZ J.-P. - 1999, *L'Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.
- CONSTANTIN F. et COULON C. (dir.), 1997, *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Karthala.
- DE LA BRETECHE Ch. - 1999, Au-delà de la langue de bois. Pour une paix vraiment civile, in *Rupture-Solidarité n°1*, Nouvelle série, Paris, Karthala, pp.197-205.
- DORIER-APPRILL E. - 1996, Jeunesse et ethnicités citadines à Brazzaville, in *Politique africaine N°64*, Paris, Karthala, pp.73-88.
- 1997, Guerre des milices et fragmentation urbaine à Brazzaville, in *Hérodote N°* , Paris, La Découverte, pp.182-220.
- ELA ANGO P. - 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de paix*, Paris, Karthala.
- GESCHIERE P. - 1995, *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala.

- GOSSELIN G. - 1997, Pour une sociologie des stratégies de transition, in Claude Beauchamp (dir.), *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Montréal, L'Harmattan.
- 2001, Pour une ethnicité citoyenne, in *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CX, Paris, pp.121-130.
- GOSSELIN G. et LAVAUD J.-P. (eds), 2001, *Ethnicité et mobilisations sociales*, Paris, L'Harmattan.
- HABERMAS J. -1992, *L'éthique de la discussion*, Paris, Cerf.
- 1997, *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.
- 1998, *L'intégration républicaine Essais de théorie politique*, Paris, Fayard.
- HANNOYER J. (dir.) - 1997, *Guerres civiles : économie de la violence, dimension de la civilité*, Paris/Beyrouth, Karthala/Cermoc.
- HURBON L. - 1997, Le crime, l'oubli et le pardon, in *Chemins critiques, Revue haïtiano-caraiïbienne*, 3, (3), janvier, pp.7-20.
- KOUVOUAMA A. - 1995, Réinvention démocratique en Afrique face aux enjeux du développement, in *Démocratie, Culture et Développement en Afrique noire*, Beauchamp Cl. Montréal/Paris, L'Harmattan, pp.115-127.
- 1997, Citoyenneté, ethnicité et ethnocentrisme : les enjeux de la démocratie en Afrique, in *Identités et démocratie*, Yengo P. (dir.), Paris, L'Harmattan/Association Rupture, pp.269-281.
- MBEMBE A. - 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- POLITIQUE AFRICAINE - 1981, *Les chemins de la démocratie*, N°43, Paris, Karthala.
- 1998, *Les deux Congos dans la guerre*, N°72, Paris, Kathala.
- 1999, *L'Etat en voie de privatisation*, N°73, Paris, Karthala.
- 2000, *Pouvoirs sorciers*, N° 79, Paris, Karthala.
- 2001, *Enfants, jeunes et politique*, N°80, Paris, Karthala.
- 2001, *La corruption au quotidien*, N° 83, Paris, Karthala.
- POURTIER R. - 1998, les raisons d'une guerre "incivile", in *Afrique Contemporaine n°186, Congo-Brazzaville : entre guerre et paix*(dossier spécial coordonné par R. Pourtier), Paris, La Documentation Française, pp.3-32.
- POURTIER R. - 2000, Brazzaville dans la guerre : crise urbaine et violences politiques, in *Annales de géographie n°611*, Paris, Armand Colin, pp.3-20.
- QUANTIN P. - 1999, L'Afrique centrale dans la guerre : les Etats-fantômes ne meurent jamais, in *African Journal of Political Science*, Vol.IV, N°2, pp.106-125.
- REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES - 1991, *Le temps de la démocratie*, n°128, Octobre, Paris, UNESCO.

- REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES - 1991, *Repenser la démocratie*, n°129, août, Paris, UNESCO.
- REVUE RUPTURE - 1997, *Brazzaville des violences*, N°10, Brazzaville.
- REVUE RUPTURE-SOLIDARITE - 1999, *Dérives politiques, catastrophe humanitaire, désirs de paix*, Nouvelle série n°1, Mutations et Défis en Afrique centrale, Paris, Karthala.
- REVUE RUPTURE-SOLIDARITE - 2001, *L'Afrique centrale des droits de l'homme. Le Droit d'être des humains*, Nouvelle série n°3, Mutations et Défis en Afrique centrale, Paris, Karthala
- TONDA J. - 1997, De l'exorcisme comme mode de démocratisation, Eglises et mouvements religieux au Congo de 1990 à 1994, in Constantin F., et Coulon Ch., *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Karthala.
- YENGO P. - 1996, Crise hégémonique, conflictualité ethnique et enjeux de pouvoir au Congo après la Conférence nationale, in Mappa S. (dir.), *Puissance et impuissance de l'Etat. Les pouvoirs en question au Nord et au Sud*, Paris, Karthala, pp.394-437.
 - 1997, *Identités et démocratie*, Paris, L'Harmattan/Association Rupture.
 - 1999, *Anthropo-logiques de la violence*, in *Rupture-Solidarité n°1*, Nouvelle série, Paris, Karthala, pp.121-143.
 - 2000, "Chacun aura sa part" : les fondements historiques de la (re)production de la "guerre" à Brazzaville, in *Cahiers d'Etudes Africaines N°150-152*, Paris, EHESS, pp.471-503.